

Editorial :

Un trimestre chargé en visites au samusocial Burkina Faso, avec la venue du président du samusocial International, le docteur Xavier Emmanuelli et de Michel Katz, administrateur au samusocial International, une mission d’Erwan Lemener, sociologue de l’observatoire du samusocial International chargé de l’appui au recueil de donnée et de la mise en place d’une étude de recherche sur les enfants de la rue à Ouagadougou, enfin Olivier Douville, psychologue clinicien du samusocial International qui est venu en juin pour assurer une formation des équipes et des partenaires. Après près de 4 ans d’activités auprès des enfants de la rue à Ouagadougou et fort de son appartenance au réseau international des samusociaux, le samusocial Burkina Faso commence à être reconnu pour ses compétences et son savoir faire et se positionne en formateur auprès d’autres structures.

Fin juin s’est tenue la traditionnelle réunion à Paris des directrices qui permet toujours d’échanger sur les expériences et de renforcer le réseau. ■



Xavier Emmanuelli, président du samusocial International et l’équipe de la maraude de nuit,, le responsable des soins, Major François Ouedraogo, Hortense Pibpougoum, travailleuse sociale, Blaise Kientega, chauffeur accueillant, et Carole Vinatier-Samba, directrice du samusocial Burkina Faso

SOMMAIRE

- p.1** Editorial
 Quelques chiffres
- p.2** Du côté des maraudes de nuit
- p.3** Travail avec la justice
- p.4** Vie de l’association
- p.5** Coordination Afrique
- p.6** Vos dons

Quelques chiffres Janvier à Juin 07

Nombre de tournées de rue de nuit	163	Nombre d’enfants de la rue hébergés	165
Nombre d’appuis nutritionnels distribués	2891	Durée moyenne de l’hébergement	15 j
Nombre de prises en charge médicales en rue	625	Taux d’occupation des lits du Centre (15 places pour les enfants de la rue)	78%
Nombre d’entretiens sociaux au centre et en rue	647	Ratio Nbre d’enfants par staff *	5,6
Nombre d’enfants orientés vers une structure hospitalière	6	Nombre de visites à domicile	100
Nombre d’enfants amenés directement au Centre du samusocial par les équipes de nuit	80	Nombre de retour en rue d’enfants hébergés	96
Nombre de nouveaux enfants rencontrés	356	Nombre de retours en famille	37
		Nombre de placements en institution	13

Du côté des maraudes de nuit

Aziz, 16 ans, est suivi par nos équipes en rue depuis 2 ans. Il vit avec ses camarades en rue et ramasse les poubelles au niveau du marché. Les équipes du samusocial le voient régulièrement. Le site sur lequel il évolue est le même depuis deux ans. Ce site regroupait dans un premier temps uniquement des enfants de l'ethnie Gourroussi qui effectuaient tous des petits travaux la journée mais depuis quelques temps les enfants se sont mélangés et les jeunes Gourroussi qui sont restés en rue semblent s'être intégrés aux autres bacoramans (nom que se donnent les enfants vivant en rue et se droguant à la colle et au diluant). Ils se sont mis également à la prise de diluant et de colle.

Les équipes de nuit ont remarqué que le jeune Aziz avait des difficultés à entendre ce qu'on lui disait. Suite aux réunions d'équipes où cela a été signalé, une consultation médicale a été proposée à Aziz. Ses camarades ont du insister pour qu'il accepte, et effectivement ils ont tous confirmé que la surdité d'Aziz allait en s'accroissant. Aziz lit sur les lèvres ce qui laisse penser si on n'y prend pas garde qu'il entend ce qu'on lui dit, cependant les conversations sont rapidement difficiles. Les équipes du samusocial sont formelles : il n'avait pas de problèmes d'audition il y a peu.

Un rendez-vous a été pris avec un spécialiste et l'infirmière est partie récupérer Aziz sur son site de jour pour l'y amener. La surdité constatée est assez profonde et des examens complémentaires vont être nécessaires pour identifier la cause de la surdité et envisager éventuellement un appareillage. Le samusocial va donc continuer le suivi de ce jeune en rue et essayer par des dons de récupérer un appareil auditif en fonction des résultats des prochaines analyses.

Ce trimestre a été marqué par plusieurs agressions verbales et physiques des équipes du samusocial sur les sites du quartier de Gonghin. Ces agressions ont été le fait de deux adultes vivant avec les enfants. Ces adultes ne voient pas l'intervention des équipes d'un bon œil car elles les « dérangent » dans leurs activités de maltraitements des enfants : rackets, maltraitements physique et sexuelles.

Suite à cela les équipes ont eu comme consignes de faire attention et ne pas s'arrêter si l'un des grands est présent. Cette situation a été discutée lors d'une réunion de la CIJER (réseau d'associations travaillant auprès des enfants vivant en rues) pour réfléchir sur la conduite à

tenir. L'une des associations, Keoggo, connaît bien l'un des adultes qu'ils ont suivi étant plus jeune. Une médiation fut mise en place pour éviter de passer par la manière plus forte, à savoir la police. L'adulte a été vu par les éducateurs de Keoggo. Depuis il n'a plus été revu sur le site et les équipes du samusocial ont pu reprendre leur travail normalement. Pour le second adulte, le responsable des soins du samusocial a pu rencontrer les responsables de la gare routière où il avait l'habitude de rester pour leur signaler le problème. Depuis les équipes n'ont plus eu de difficultés.

Il s'agit pour nous de pouvoir nous positionner face à des grands qui sont très souvent d'anciens enfants de la rue, qui souvent choisissent de rester dans la rue car elle leur apporte des avantages (argent, abus sexuel...). Les équipes doivent pouvoir se positionner face à eux en leur disant qu'ils ne sont pas les chefs du quartier et leur affirmer que les équipes du samusocial ont autant de légitimité qu'eux à être sur le site auprès des enfants.

Ce n'est pas toujours facile, car il faut évidemment pouvoir appréhender le réel danger que peuvent poser ces grands, l'agression reste la plupart du temps verbale mais dans notre cas nous avons eu intimidation avec une arme blanche ce qui nous a poussé à éviter pour quelques temps ces adultes et donc le groupe d'enfants qu'ils manipulent... ■



Jeune dormant sur un mur en rue

Travail avec la justice

Le samusocial Burkina Faso est en lien depuis fin 2006 avec la justice au travers la juge pour enfants, Madame Béatrice Yaméogo.

Une première demande d'appui a été faite pour le cas du père d'un enfant suivi dans la rue, puis hébergé au Centre Renaissance, Arouna, 14 ans dont nous avons parlé dans plusieurs numéro de Maraudes à Ouaga (n°9 et 8). La famille de l'enfant se révélant pathogène pour l'enfant, ce dernier est resté au Centre renaissance en attendant de pouvoir lui trouver une place dans un centre de longue durée. Cependant le samusocial souhaitait impliquer un minimum le père dans le suivi de l'enfant. En effet ce dernier en était venu à ne plus répondre au téléphone lorsqu'il voyait s'afficher le numéro du samusocial, nous étions obligés de passer par d'autres numéro pour le joindre. Le père a été convoqué devant la justice par la juge pour enfant et s'est engagé à payer une somme forfaitaire mensuelle pour participer à la prise en charge de son fils, auquel il a ensuite rendu visite.

Le père avait promis de revenir voir son fils, mais il ne l'a pas fait...L'objectif de notre intervention était de lui faire prendre conscience qu'il ne pouvait pas abandonner totalement son fils à des institutions et de le lui rappeler chaque au travers le paiement de cette « pension ». Récemment, l'enfant nous a appris que son père avait appelé à l'atelier d'apprentissage pour prendre de ses nouvelles. Nous avons eu le père au téléphone (mais c'est nous qui l'avons appelé) et ce dernier se réjouissait du bon comportement et des progrès réalisés par son fils au niveau de l'atelier suite à son entretien téléphonique avec le patron.

Plus récemment, nous avons eu encore à faire intervenir la justice pour le cas d'un enfant retrouvé en rue. Ce dernier avait quitté la famille car il était terrorisé par son père. Après avoir rencontré la mère nous avons appris que cette dernière, légèrement handicapée, se faisait également frapper ainsi que les trois enfants ayant de 2 à 10 ans tous terrorisés par le mari. Elle se réfugiait alors chez les voisins qui ont pu témoigner. Un voisin a même prêté gracieusement une petite maison à la femme pour qu'elle puisse être hors d'atteinte des coups du mari, mais ce dernier après quelques temps a pu retrouver les traces de sa femme et recommencer ses maltraitances. La femme s'était déjà rendue aux services de l'action sociale pour se plaindre,

et le mari avait été convoqué à deux reprises mais n'avait jamais répondu.

Nous avons amené la femme au niveau de la juge pour enfants qui nous a permis de rencontrer le procureur. Ce dernier a entendu la femme et déposé un avis à la police pour entendre le mari. Les voisins avaient décidé de faire justice eux même et d'attraper le mari pour le tabasser, nous leur avons expliqué que l'affaire était au niveau de la justice et conseillé de laisser la justice s'en charger. Entre-temps la femme et ses enfants ont été pris en charge par une structure partenaires du samusocial. L'enfant est retourné avec sa mère vivre dans un autre quartier de Ouagadougou. Le procureur souhaitait effrayer le mari pour que ce dernier renonce à poursuivre sa femme.

Nous avons été un peu dépassé par les événements quand la police nous a demandé de participer à son arrestation, le mari avait en effet rendez-vous au samusocial lorsque la police est venu le chercher. L'homme a été mis en garde à vue en attendant d'être entendu par le procureur. Mais la garde à vue qui, d'après la police, ne devait pas durer plus de 12h s'est prolongée et l'homme a été déféré à la prison centrale en attendant d'être entendu.

Nous nous sommes inquiétés de la lenteur des procédures car il peut arriver que des prévenus puissent passer plusieurs mois en prison avant d'être entendu. La justice nous avait assuré qu'il ne ferait qu'effrayer le mari en le faisant rencontrer le juge mais nous n'avions pas parlé d'enfermement en prison !!

Le père a finalement été jugé 2 semaines plus tard, le samusocial était présent au côté de la mère de l'enfant. Le père a été condamné avec sursis et relâché, il s'est excusé auprès de sa femme.

Nous souhaitons cependant ne plus être associé à des arrestations de police si d'autres affaires devaient se présenter à l'avenir. ■

Visitez notre page Internet :

www.samu-social-international.com

et rejoignez-nous

sur le blog du Samusocial International :

www.samusocial-international.typepad.com

Centre Renaissance

Formation des animatrices du 12 au 16 mars, réalisée par l'association Solidarité Jeune. L'objectif était de donner aux animatrices en contact chaque jour avec les enfants hébergés au Centre des outils pour l'animation. Cette formation réalisée par un de nos partenaires à Ouagadougou a été très bénéfique et nous espérons pouvoir renouveler l'expérience en incluant les travailleurs sociaux.

◆ **Mission de Xavier Emmanuelli et Michel Katz, du 14 au 16 juin.**

La dernière mission des responsables du samusocial International au Burkina Faso avait eu lieu il y a 2 ans. Pour cette nouvelle mission, il s'agissait de reprendre les contacts avec les institutions qui nous soutiennent et de rencontrer les nouveaux membres du conseil d'administration. Ce fut également l'occasion de renouveler la convention de partenariat entre le samusocial Burkina Faso et le samusocial International.



Xavier Emmanuelli a également invité le président du samusocial Burkina Faso à la première rencontre des présidents des samusociaux dans le monde se tiendra au mois de novembre à Paris.

La délégation, composée du docteur Xavier Emmanuelli, Michel Katz, le président du samusocial Burkina Faso, Idrissa Ouedraogo et de la directrice, Carole Vinatier-Samba, ont ainsi rencontré le ministre de la santé, la responsable du volet protection de l'enfance de l'Unicef, l'Ambassadeur de France et la ministre de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale. Chacun a assuré le samusocial de son soutien présent et avenir.

Signature de la convention de partenariat, Idrissa Ouedraogo président du samusocial Burkina Faso et Xavier Emmanuelli, président du samusocial International

◆ **Formation d'Olivier Douville du 20 au 23 juin**

Retour d'Olivier Douville, maître de conférence en psychologie clinique, université de Paris X, et directeur de publication de la revue Psychologie Clinique, pour une seconde session de formation. Une journée a été consacrée aux partenaires du samusocial : Anerser, ASECD, Taab Yinga, Enfance en Péril, Solidarité Jeune, Aemo Bobo dioulasso et Ouagadougou, Centre Renaissance, Keoggo, ATUJB, Tié Bobo dioulasso, Asmae, Techas, ATD quart monde, les Sœurs de Fada, et le samusocial BF. Ainsi c'est 15 structures différentes venant de plusieurs villes du Burkina Faso qui ont participé à cette journée de rencontre et de formation. Ce fut de l'avis général une réussite et nous souhaitons pouvoir organiser à l'avenir d'autres sessions de formations qui sont extrêmement enrichissantes à la fois en terme de formation mais aussi d'échange d'expérience et de connaissance mutuelles des différents intervenants auprès des enfants vivant en rue.

Une conférence à l'université a eu lieu le 21 juin sur le thème de "L'expression de la détresse chez l'enfant et l'adolescent à travers le dessin et le Rorschach. Ecoute et aide psychologique » Le reste du temps a été consacré à la formation des équipes du samusocial. Cette formation a bénéficié du soutien de l'UNICEF.



Conférence à l'Université Issouf Sagon psychologue au samusocial BF et Olivier Douville



Journée de formation avec les partenaires sur le thème « adolescence et errances »

Le séminaire annuel du Samusocial International (Paris, 25-29 juin 2007)

Information du réseau et appui technique aux directions des Samusociaux nationaux

Développement du Samusocial International : Xavier Emmanuelli, président fondateur du Samusocial International, a présenté les projets de développement dans de nouveaux pays (en particulier en RDC et en Colombie) ainsi que la mise en place d'activités destinées à renforcer le réseau international, notamment l'organisation d'une rencontre annuelle des présidents des Samusociaux nationaux à Paris, dont la première aura lieu en novembre 2007. L'Observatoire du Samusocial International, nouveau pôle du Samusocial International formalisé fin 2006, a été précisé dans ses fonctions d'amélioration qualitative de l'analyse des données des Samusociaux ainsi que de supervision scientifique des études de population en projet dans différents Samusociaux nationaux. Un point sur le développement des recherches de financements du Samusocial International au bénéfice des programmes d'activités des Samusociaux nationaux a également été effectué. Enfin, le journaliste Hubert Prolongeau a présenté son projet de livre sur le Samusocial International, qui s'appuiera sur la découverte des spécificités de chaque Samusocial national.

Le Samusocial International et la Formation : Valérie Lavergne, responsable de la formation au Samusocial International, et Odile Gaslonde, chargée de formation au Samusocial International, ont présenté un document de synthèse de l'expertise technique apporté par le Samusocial International à ses partenaires locaux, en termes de formation professionnelle des équipes Samusocial. Emmanuel Barra, administrateur de SOS-Médecins-France, est intervenu pour expliquer le partenariat mis en place avec le Samusocial International, et qui a pour objectif de renforcer les capacités des Samusociaux nationaux par le biais de missions annuelles de formation et d'appui technique. Marie-Anne Cantin, responsable des enseignements au Samusocial International, a évoqué la nouvelle formation dispensée par le Samusocial International à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris sur la thématique «ville et exclusion» et informé des projets à l'étude (le développement de modules et d'enseignements cadres au sein d'institutions françaises et étrangères). Enfin, Sophie Jouÿs, chargée de mission pour le Centre International de Formation, a présenté les objectifs d'un futur projet, qui serait mis en œuvre en partenariat notamment avec le Samusocial International, et axé sur des formations courtes aux métiers de l'urgence sociale et de l'accompagnement social, projet qui devrait voir le jour à l'automne 2007.

Ateliers de réflexion, d'échanges de pratiques professionnelles et de renforcement des capacités :

Une journée a été consacrée à la problématique de la violence afin d'aider les directions des Samusociaux dans la compréhension et la gestion des attitudes et événements violents (violence entre les personnes prises en charge, violence des personnes prises en charge vis-à-vis des équipes d'aide, violence pour les équipes d'aide de certains événements tragiques survenus pour des personnes prises en charge). Plusieurs aspects ont ainsi été abordés : Définitions de la violence dans l'espace urbain (Erwan Le Méner, coordinateur de l'Observatoire du Samusocial International) ; Décryptage et analyse de la violence vécue dans l'enfance (Sylvie Zucca, psychiatre) ; Echanges d'expériences vécues par les Samusociaux.

Par ailleurs, un atelier de réflexion a été organisé pour les Samusociaux / enfants de la rue sur la question du travail avec les familles : Olivier Douville, psychanalyste et anthropologue, a développé l'abord de la question familiale dans le contexte d'enfants en rupture physique et psycho-affective avec leur famille ainsi que le travail d'écoute auprès des familles.

Christian Marmain, de la société Edelman, est intervenu en appui-conseil aux directions des Samusociaux en matière de lobbying, notamment en direction des institutions publiques avec lesquelles les Samusociaux collaborent au plan national.

Enfin, un atelier d'échanges de pratiques professionnelles en matière de développement du réseau partenarial des Samusociaux / enfants de la rue avec des structures médicales et sociales de prise en charge a été organisé et a permis de partager les expériences en ce domaine (le conventionnement, les modalités de coordination des activités, les contraintes de mise en œuvre).

SamusocialBurkinaFaso

Centre Renaissance – Patte d’oie 05 BP6333 Ouagadougou 05
t 50.38.69.10/76 48 92 12 e samu.social@fasonet.bf



BULLETIN DE DON

Nom:

Adresse:.....
.....

**Je souhaite soutenir les activités du Samusocial Burkina Faso
par un don de Frs CFA**

Modalités de paiement :

Chèque à l’ordre de : Samusocial International (si Euros) ; Samusocial Burkina Faso (si Fcfa)

En espèces

Je désire recevoir un reçu fiscal français* : oui non (Le chèque devra alors être libellé à l’ordre du Samusocial International)

* **Fiscalité** : Le don n’ouvre droit à déduction que dans la mesure où les conditions prévues aux articles 200 et 238 Bis - 1 du Code Général des Impôts sont remplies ; c’est-à-dire s’il est effectué « au profit d’œuvres ou d’organismes d’intérêt général, de caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, familial ou culturel ».

Les versements et dons effectués par **les contribuables**, autres que les entreprises, qui ont leur domicile fiscal en France ouvrent droit à une réduction d’impôt sur le revenu égale à 75% du montant des versements pour un montant maximum de 470 €; les dons effectués au delà de ce plafond ouvrent droit à une réduction d’impôt sur le revenu égale à 66% du montant des versements effectués au cours de l’année d’imposition dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Les versements et dons effectués par **les entreprises** assujetties à l’impôt sur le revenu ou à l’impôt sur les sociétés ouvrent droit à une réduction d’impôt égale à 60% du montant des versements effectués au cours de l’année d’imposition, pris dans la limite de 5 pour mille du chiffre d’affaires.

Ces dispositions s’appliquent même si le nom de l’entreprise versante est associé aux opérations réalisées par ces organismes.

Je souhaite adhérer au Samusocial Burkina Faso

Les donateurs recevront des bulletins d’informations périodiques

Ils nous soutiennent : Samusocial International, TOTAL, Terry Links, Mabucig, Fondation Pro Victimis, l’Union Européenne, UNICEF, la Coopération française et les généreux donateurs...

